



Médiateur familial

Diplôme d'état niveau 6 (Bac+3)



Objectifs

Former des professionnels capables d'intervenir auprès de personnes en situation de rupture ou de séparation afin de favoriser la reconstruction de leur lien familial et d'aider à la recherche de solutions répondant aux besoins de chacun des membres de la famille.

Le médiateur familial exerce de façon qualifiée une profession de spécialisation s'appuyant sur une expérience professionnelle acquise dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.

Objectifs et compétences visées

Créer et maintenir un espace tiers de médiation familiale en sachant :

- contractualiser et garantir le cadre de la médiation ;
- aider à préciser la nature du conflit, les besoins et les intérêts de chacun ;
- établir la reconnaissance réciproque du bien fondé de chacun ;
- restaurer les liens et accompagner le changement.

Concevoir un cadre d'intervention professionnelle dans le champ de la famille en sachant :

- analyser et évaluer une situation familiale ;
- comprendre les différents systèmes familiaux.

Travailler sur la communication :

- informer sur la démarche de médiation et promouvoir une culture de médiation ;
- développer les partenariats utiles à la médiation familiale.

Débouchés

Le médiateur familial peut travailler au sein de structures diverses : associations, services publics ou parapublics (CAF, MSA, collectivités locales et territoriales...), voire en tant qu'indépendant. Il intervient sur des thématiques variées : rupture, divorce, questions patrimoniales, décès, conflit intergénérationnel, garde des enfants.

Publics

Titulaires d'un diplôme du travail social, en droit, psychologie ou sociologie et professionnels du champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme national :

- au moins de niveau 5 (bac+2) des formations du code de l'action sociale et des familles ou du code de la santé publique ;
- au moins de niveau 6 (bac+3) dans les disciplines juridiques, psychologiques ou sociologiques, délivré par un établissement public ;
- au moins de niveau 5 (bac+2) et de trois années au moins d'expérience professionnelle dans le champ de l'accompagnement familial, social, sanitaire, juridique, éducatif ou psychologique.

Sélection

- Sur dossier : CV, lettre de motivation, copie des diplômes et d'une pièce d'identité ;
- Et entretien : capacité d'écoute, maturité, capacité d'analyse face aux situations de séparation et de conflit, capacité à accompagner, dans le respect des parties.

Durée / Organisation

La formation est organisée sur 20 mois, de novembre (N) à juin (N+2) et comporte 17 sessions de formation de 3 à 5 jours (1 session par mois), soit 490 heures de formation et 105 heures de stage pratique en discontinu.

Tarifs

Agrément pour 20 places.

Demandeurs d'emploi, en financement personnel total ou partiel (nous consulter)

Pour les salariés en activité ou en reconversion professionnelle

Possibilité de prise en charge totale ou partielle de la formation : compte personnel de formation (CPF), plan de développement des compétences de l'entreprise, contrat de transition professionnelle...

Conditions tarifaires pour les entreprises précisées sur notre site :

<https://bit.ly/CnamTarifAlternance>

Le diplôme

Diplôme d'État de Médiateur familial. Diplôme délivré par le ministère de la Santé et de la prévention.

Suite de parcours

Poursuite d'études au Cnam :

Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle et en économie sociale et solidaire

Programme

490h de formation théorique et 105h de formation pratique

PROCESSUS DE MÉDIATION ET INTÉGRATION DES TECHNIQUES DE MÉDIATION

La médiation : un concept (70 h)

- Principes fondamentaux ;
- Philosophie et éthique des médiations ;
- Phénoménologie des médiations ;
- Historique et spécificité des médiations ;
- Différentes étapes du processus de médiation ;
- Gestion des conflits et effets ;
- Restauration des liens ;
- Grilles d'analyse des situations et techniques d'entretiens spécifiques.

La médiation familiale (210 h)

- Cadre légal ;
- Potentialités et limites ;
- Définition, processus particulier ;
- Posture du médiateur familial : position de tiers ;
- Responsabilités du médiateur familial ;
- Place de l'écrit ;
- Médiation familiale et violences conjugales et familiales ;
- Médiation intergénérationnelle ;
- Médiation familiale successorale ;
- Médiation familiale dans le contexte de la protection de l'enfance et de l'adolescence ;
- Médiation familiale dans le contexte pénal ;
- Médiation familiale internationale et interculturelle ;
- Médiation familiale en dehors d'un contexte de rupture.

Accompagnement au processus de médiation familiale et analyse de sa pratique (35 h)

Code RNCP : 2028

UNITÉS DE FORMATION CONTRIBUTIVES

Droit (63 h)

- Droit civil et droit pénal de la famille ;
- Droit patrimonial de la famille ;
- Présentation des normes juridiques ;
- Le sujet de droit et les droits subjectifs ;
- L'organisation juridictionnelle ;
- L'action en justice ;
- Les procédures de divorce et séparation.

Psychologie (63 h)

- Étude des structures familiales ;
- Développement psycho-affectif et construction identitaire de l'enfant ;
- Processus de construction du couple ;
- Effets psychologiques du conflit sur la famille ;
- Psycho-pathologie de la famille ;
- Les séparations et (ou) la rupture et leurs effets sur la dynamique familiale.

Sociologie (35 h)

- Évolution sociologique et démographique de la famille ;
- Anthropologie des relations familiales ;
- Inter-culturalité et famille ;
- Du couple à la parentalité ;
- Les liens familiaux.

Méthodologie d'élaboration du mémoire (14 h)

Formation pratique (105 h en discontinu)

Méthodes mobilisées :

Pédagogie de l'alternance qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé entre élèves et formateurs tout au long du cursus.

Modalités d'évaluation :

Chaque module fait l'objet d'une évaluation organisée par l'établissement par délégation de la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) La soutenance du mémoire est organisée par la DREETS Bretagne-Pays de la Loire.

Accessibilité :

Les formations du Cnam Pays de la Loire sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent Cnam est dédié à leur accompagnement (handi@cnam-paysdelaloire.fr).

Candidatez

Comment ?

- 1 Envoyez un mail à l'adresse : nantes@cnam-paysdelaloire.fr
- 2 Une conseillère prend contact avec vous pour mettre en place votre projet de formation
- 3 Entretien de sélection

Délai d'accès

À partir de janvier jusqu'au démarrage de la formation.

Pourquoi choisir le Cnam-iforis ?

Un suivi pédagogique personnalisé

Un soutien à la recherche de stages

Un centre documentaire :

25 000 ouvrages, 240 abonnements à des périodiques complétés par un abonnement à Cairn (ouvrages et revues en ligne)

Taux de réussite à l'examen :

88 % de réussite (2022-2023)

Retrouvez les indicateurs de résultats sur notre site : <http://bit.ly/CnamIndicateurs>

Cnam Pays de la Loire

25 bd Guy Mollet – 44311 Nantes Cedex 3

nantes@cnam-paysdelaloire.fr

02 40 16 10 68

www.cnam-paysdelaloire.fr/iforis/